



SNEP a tenu en date du 30 juin 2017 un Conseil d'Administration à son siège social pour statuer sur le mandat des administrateurs ainsi que s'enquérir de l'évolution de l'activité au premier semestre 2017 et du suivi du programme d'investissement en cours de réalisation.

C'est ainsi que les administrateurs de la société ont décidé, à l'unanimité, de reconduire en qualité de Présidente Directrice Générale, Madame Mama TAJMOUATI et ce, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

De même et sur proposition de la Présidente Directrice Générale, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler le mandat de Mr MOHAMMADI Rachid au poste de Directeur Général Délégué pour une durée de six ans.

Parallèlement, le Conseil d'Administration a noté avec grande satisfaction l'amélioration des indicateurs de gestion de la société durant le premier semestre 2017 comme en témoignent les hausses du Chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation de l'ordre respectivement de **9%** et de **130%** par rapport à la même période de l'année 2016.

Le conseil d'administration s'est également félicité de l'état d'avancement de la réalisation du programme d'investissement 2017 de 120 millions de dirhams visant à augmenter la capacité de production du PVC à 90 000 Tonnes/an.

A cet effet, SNEP a signé deux contrats pour une enveloppe de 50 millions de dirhams pour l'acquisition d'une unité de compression de chlore à anneau liquide auprès de la société GARO et d'une salle d'électrolyse auprès de la société THYSSENKRUPP.

Pour le reste du programme d'investissement, les contrats devraient être signés courant le deuxième semestre 2017.

Enfin, le Conseil d'Administration a pris note de la publication imminente dans les semaines à venir, de l'arrêté conjoint pour l'application d'un droit anti-dumping **définitif** sur les importations de PVC en provenance du Mexique et des pays de l'union Européenne.